

Agriculture | Biosécurité: un dispositif de 100 mesures pour Maisadour



C'est en quelque sorte une double renaissance qu'a symbolisé le coupé de ruban tricolore du nouveau site pilote de biosécurité de la coopérative Maisadour ce vendredi. Une renaissance pour la commune et communauté de communes de Mugron, qui, au plus fort de la crise aviaire 2017 avait vu fermer l'abattoir qui occupait précédemment les lieux; mais une renaissance aussi pour la filière palmipède. Un espoir à tout le moins que cet équipement et la centaine de mesures de biosécurité identifiée et désormais mise en œuvre par la coopérative à chaque étape de la filière, signent la fin de l'effet domino tragique des épizooties subies ces deux dernières années. C'est bien dans ce but en tout cas que le groupe coopératif a investi 3M €, complémentaires aux 8M€ investis en propre par les éleveurs sur leurs exploitations.

Pour sa seconde vie, le site de Mugron est désormais dédié au nettoyage, à la désinfection et au stockage des camions et des cages de transports d'animaux vivants. A 100% opérationnel au premier trimestre 2018, il accueillera une vingtaine de salariés et sera en mesure de traiter 15 camions par jours, suivant un plan de nettoyage et de désinfection des véhicules. « Ce dernier définit les fréquences et procédures de nettoyage et d'enregistrement », explique Franck Saint-Genez, Directeur industriel de Delpeyrat.

La partie immergée de l'iceberg biosécuritaire

Pour ce site pilote et les aménagements sur les abattoirs, le groupe coopératif, lui-même impacté par le double épisode de grippe aviaire à hauteur de 50M€ sur les 2 derniers exercices, a investi 1, 2 M€. Un investissement auquel s'ajoute près de 2M€ d'investissement supplémentaire dédié encore et toujours à la mise en place de mesure de biosécurité notamment sur l'accoupage, jusque là particulièrement exposé au risque de contamination (notamment en raison des nombreuses entrées et sorties sur ces sites), ainsi que sur les transports, facteurs aggravant d'une dissémination virale. Car le site inauguré ce 10 novembre, n'est bien en réalité que la partie immergée de l'iceberg biosécuritaire mis en place par la coopérative tout au long de ses filières volailles et canards.

« La biosécurité de nos filières c'est un ensemble de mesures qui doit nous permettre de construire un modèle résilient face aux menaces de virus », confirme Michel Prugue, le Président du groupe coopératif. « Ce dispositif contient en réalité 100

mesures de biosécurité, élaborées à partir d'un diagnostic HACCP, réalisé à partir de février 2016, et qui a permis de mesurer et d'analyser les risques et points critiques tout au long des étapes de la filière, de l'accoupage à l'abattage », précise Jean-Louis Zwick, directeur production nutrition et accoupage. Une démarche interne au groupe coopératif, mais également intégrée aux mesures de biosécurité décidée par l'Etat, le tout en partenariat avec les instances professionnelles que sont le CIFOG (Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras), le SYNALAF (Syndicat National ds Labels Avicoles de France) et l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture). « Le travail a été partenarial » a ainsi eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises le président du Groupe coopératif.



1000 sites d'élevage engagés dans la démarche

Sur ces 100 mesures de biosécurité, « dont 90% sont d'ores et déjà en application » assure Michel Prugue, 58 sont dédiées à l'accoupage, 21 à l'élevage/gavage, 10 à la nutrition animale, 5 au transport et 6 à l'abattage. Sur l'accoupage, les 10 sites de reproduction du Groupe sont désormais sécurisés, les hangars de paille sont fermés, empêchant notamment la faune sauvage de s'y poser, une séparation stricte des flux entrant et sortant a été mise en place. Une gestion des flux qui a été mise en place à chaque étape de la filière, de même que la mise en place de bande unique vaut tant pour l'accoupage qu'au niveau des exploitations, qui voient aussi par exemple, se multiplier les barrières et sas sanitaires « Concrètement les photos sympathiques d'éleveurs en tenue civile au milieu des canards en liberté, ça ne se verra plus, ils seront désormais en combinaison préalablement nettoyée », note Pascal Azam, directeur Productions animales.

Dans les abattoirs, à l'image du site de Mugron, les stations de nettoyage seront progressivement mises à niveau, en matière de détergeant, désinfectant, mais aussi désormais équipées d'eau chaude, ce qui n'était pas le cas jusque-là... Au total 20 sites ont été sécurisés et 1000 sites d'élevage sont déjà engagés dans la démarche.

Des camions bâchés et auto-désinfectés

Enfin sur le transport, les flottes et les cages seront désormais différenciées entre Canard Prêt à gaver et canards gras. Les plumes qui s'envolent et la fiente qui s'écoule durant les transports étant deux facteurs importants de dissémination du virus les camions sont désormais équipés de bâches micro-perforées (pour le confort des animaux), afin d'éviter que les plumes des animaux ne s'envolent, ainsi que de barres anti-écoulement tout au long du plateau du camion. Autre nouveauté sur ces véhicules : ils sont équipés de système de désinfection embarquée, pour permettre l'auto-désinfection des roues et essieux en entrée et sortie d'exploitations.

En plus de ces mesures, afin de diminuer au maximum les transports d'animaux, « les abattages seront fait dans un des 3 abattoirs du groupe le plus proche de l'exploitation et, pour les déplacements d'animaux entre éleveurs et gaveurs, un gros travail de zonage a été fait pour créer des zones de proximité et des zones étanches afin de pouvoir l'isoler en cas d'alerte. C'est un travail qui est fait, mais qu'il faudra encore poursuivre dans les années à venir », souligne Pascal Azam.

Autant de mesures qui, pour Michel Prugue et Philippe Carré Directeur général du Groupe coopératif, sécurise et redonne confiance sur l'avenir de la filière. « Le virus sera peut-être présent mais ce sera à nous de le maîtriser » et de « reconstruire durablement une filière d'excellence ». De quoi espérer pour les deux hommes, que « le Noël 2017, sera le dernier Noël de convalescence pour la filière ».



Solène Méric

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 11/11/2017
[Url de cet article](#)